

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le 26/07/25.....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340 - 2025_0726...RV1-6-2025-AR



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

À MADAME HAMZAOUIA HAMZAOUI

Le Maire de CALUIRE ET CUIRE ;

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le procès verbal d'élection du maire et des adjoints en date du 26 juillet 2025 ;

VU les délibérations n°2025_069, n°2025_70 et n°2025_071 en date du 26 juillet 2025 portant sur l'élection du maire et l'élection des adjoints ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} – Madame Hamzaouia HAMZAOUI, Adjointe au maire, est **déléguée aux animations, aux manifestations et à la convivialité.**

ARTICLE 2 – Délégation de fonction et de signature est donnée pour les affaires visées à l'article 1^{er} à Madame Hamzaouia HAMZAOUI, sous notre surveillance et notre responsabilité.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté sera publié électroniquement sur le site internet de la Ville de Caluire et Cuire et ampliation sera adressée à la Représentante de l'État dans le département ainsi qu'au Procureur de la République. Le présent arrêté sera également notifié à l'intéressée.

Caluire et Cuire, le 26 juillet 2025

Le Maire,

Bastien JOINT

